

# DANEMARK

**Banque européenne pour la reconstruction et le développement**  
**Assemblée annuelle en Bosnie-Herzégovine, 8 mai 2019**  
**Déclaration écrite de Rasmus Jarlov,**  
**ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires financières,**  
**gouverneur représentant le Danemark auprès de la BERD**

Au nom du Danemark, j'ai l'honneur et l'immense plaisir de soumettre ma première déclaration écrite en tant que gouverneur, en amont de l'Assemblée annuelle de 2019 en Bosnie-Herzégovine.

Dans la déclaration de cette année, je mettrai l'accent sur l'orientation stratégique de la Banque pour les années à venir, en insistant particulièrement sur la préparation du prochain Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25.

Avant d'aborder la future orientation stratégique de la Banque, il importe de rendre hommage au passé. La Banque, au courant de son histoire, a souvent changé la donne. Pendant près de trente ans, la BERD a soutenu ses pays d'opérations dans leur transition vers des économies de marché performantes dotées d'institutions démocratiques.

Les résultats obtenus en 2018, dans le cadre de 395 opérations d'investissement réparties sur 37 économies, illustrent l'importance et l'utilité persistante de la BERD dans ses pays d'opérations. Permettez-moi de féliciter aussi la Banque pour l'approbation du Programme pour des villes vertes, d'un montant de 700 millions d'euros, qui montre bien son positionnement en tant qu'acteur majeur de l'agenda écologique. Je me réjouis de voir la BERD poursuivre le développement de ses activités dans les pays d'opérations, notamment ses projets verts.

Les interventions de la Banque doivent être gérées de manière efficace et dans les limites convenues. À cet égard, le dépassement du seuil opérationnel du ratio coûts/revenus requiert de mettre un place un suivi rigoureux et les mesures nécessaires retenues par le Conseil d'administration de la Banque en vue de ramener le ratio bien en-deçà du seuil opérationnel.

Dans une perspective d'avenir, la BERD doit continuer de s'appuyer sur ses compétences essentielles, en s'attachant à développer des économies de marché et un secteur privé performant. En gardant ces priorités à l'esprit, je présenterai maintenant mon avis sur l'élaboration du CSC 2021-25.

Revenons sur l'Assemblée annuelle de mai 2018, au cours de laquelle il a été convenu que la BERD devait entreprendre un Examen stratégique pour accroître la qualité et la quantité dans ses pays d'opérations actuels. Le Danemark a accueilli favorablement l'Examen stratégique, s'attendant à ce que la priorité soit de nouveau accordée à l'approfondissement et la diversification des activités dans les pays actuels d'opérations, en particulier dans les petits pays, où la Banque a le potentiel de produire un impact systémique.

Pour l'année à venir, nous avons besoin d'une analyse suivie et bien structurée des possibilités de la Banque de réaffirmer son engagement dans les pays d'opérations actuels, y compris durant la période 2021-25. Cette analyse peut prendre comme point de départ les six qualités de la transition (compétitive, inclusive, bien gouvernée, verte, résiliente et intégrée). Ces qualités sont toutes importantes, mais la bonne gouvernance est la clé du développement et le domaine où nous tenons particulièrement à voir la BERD établir des normes exigeantes – et s'illustrer par sa propre gouvernance interne.

Le Danemark considère que la grande priorité pour la BERD est de continuer à développer ses opérations dans ses pays actuels d'opérations, ainsi que dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED), où elle a favorisé la résilience dans un contexte de flux importants de réfugiés ces dernières années.

Les décisions relatives à une expansion géographique devraient être dictées par l'existence d'un avantage comparatif de la BERD par rapport à d'autres institutions financières internationales, tout en gardant à l'esprit le caractère unique de l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque, qui la démarque des autres IFI.

Parallèlement, toute décision portant sur une expansion géographique devrait être prise en mettant explicitement l'accent sur l'impact systémique que pourrait produire le capital disponible relativement restreint de la BERD s'il venait à être utilisé dans des zones aussi vastes que l'Afrique subsaharienne. En outre, disperser les ressources limitées de la Banque sur une zone géographique bien plus large ne contribuerait pas à maintenir un modèle opérationnel efficace et un ratio coûts/revenus robuste.

Il est indispensable que la BERD continue de s'appuyer sur ses atouts, qui lui confèrent des compétences et des capacités spécifiques pour ajouter de la valeur, en particulier pour le développement du secteur privé, du secteur énergétique et d'une économie verte, les opérations de prêts en monnaie locale, et le développement de marchés de capitaux et de secteurs financiers performants.

Afin d'obtenir une base solide pour la décision sur le CSC 2021-25 à l'Assemblée annuelle de l'an prochain, il est essentiel de faire participer les actionnaires à l'élaboration des travaux qui seront réalisés en fonction des cinq axes de travail définis dans la résolution. Je me réjouis de coopérer étroitement avec la Direction, via le Conseil d'administration de la BERD, à ces travaux essentiels. Et j'attends de recevoir la feuille de route convenue d'ici fin juillet au plus tard, et un rapport d'avancement avant la fin de l'année 2019.

Enfin, permettez-moi de remercier le Président, la Direction et tout le personnel pour les efforts intensifs qu'ils ont déployés dans un contexte commercial difficile. Je remercie tout particulièrement la Bosnie-Herzégovine d'avoir organisé l'Assemblée annuelle cette année.

Cordialement,

Rasmus Jarlov